AMÉNAGÉO

VOTRE AVENIR EST NOTRE PRÉSENT

DÉPARTEMENT DU CALVADOS

Commune de Potigny

Lotissement "Le Haut Clos"

Permis d'aménager n° 014 516 20 D0001 en cours d'instruction

LOT n° 34	Superficie totale : ±488 m²
	Cadastre : ZC n°17p et 154p

PLAN DE VENTE

LOCALISATION DU LOT :

Echelle : 1/250 ème

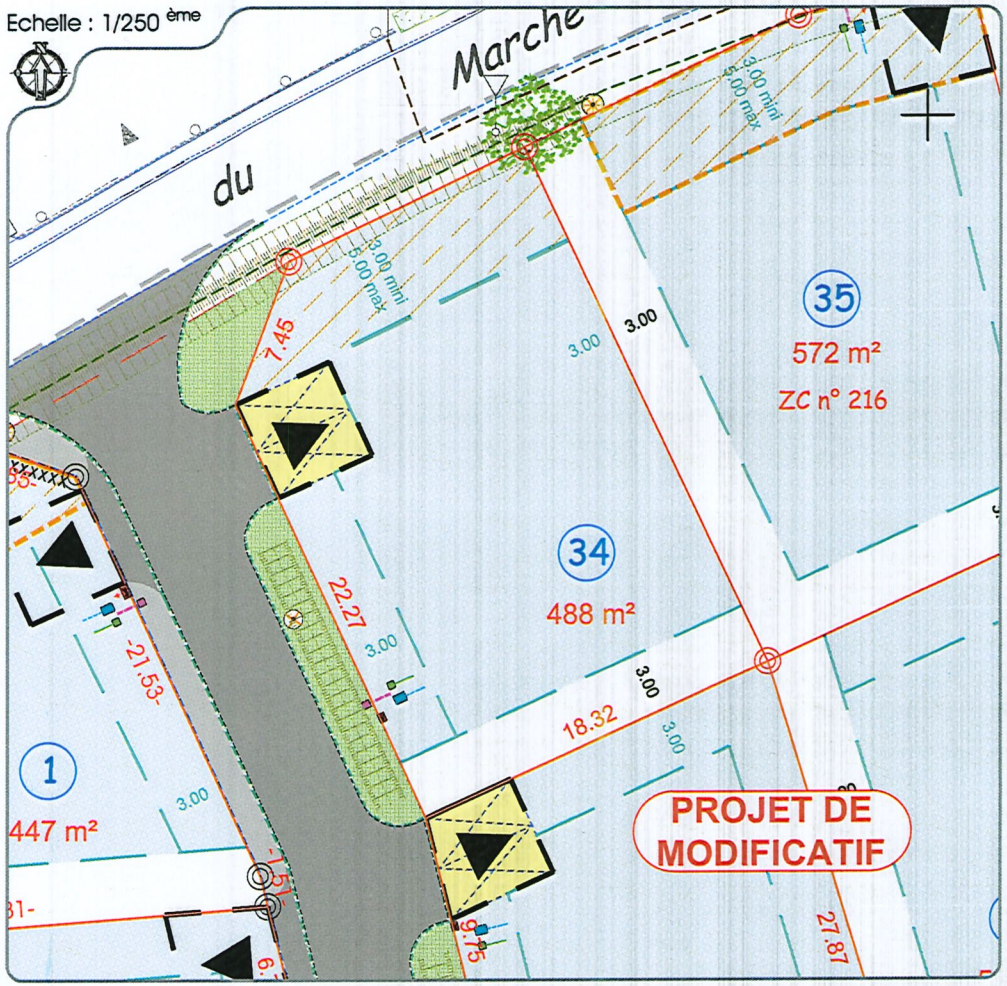

DESCRIPTIF DU LOT - Article L 115-4 du Code de l'Urbanisme

ZC 17p et 154p

Je soussigné Jean-Marc PIERROT, G... ...arl AménaGéo, domiciliée 9 Place du Bras d'Or 141... ...ge du lot mentionné sur ce document selon les distan... ...la superficie réelle telle qu'elle est également précisée.

Document Provisoire

Etabli à Pont l'Evêque, le...

Jean-Marc PIERROT

Géomètre Expert

Dossier n° : 2095-20

PONT-L'EVÊQUE - Bureau principal 9, Place du Bras d'Or 14 130 Pont-L'Evêque	CAEN - Bureau secondaire 102 ter, Avenue Henry Chéron 14 000 Caen Responsable : Guillaume Dallgaz	FALAISE - Bureau secondaire 44, rue Georges Clémenceau 14 700 Falaise Responsable : Jean-Marc Pierrot	ARGENTAN - Permanence MJLJ - 12, route de Séez 61 200 Argentan Responsable : Jean-Marc Pierrot Le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 Et les autres jours sur rendez-vous

Tél : 02.31.65.02.20 - Fax : 02.31.65.02.40 - contact@amenageo.fr - www.amenageo.fr

Successeurs de Gervais DOLLEZ • Guerave LUBAC • Maurice NOET • Michel BRILLAND • Raymond CLEMENCEAU

SELARL au capital de 35 280 € - RCS Lisieux : 442 135 976 00045

TVA Intracom: FR764442135976 - NAF7112A - N°Inscription OGE : 2002C200010

	Modifications	Date	Etabli par
A	Création	11.06.2020	AD

LEGENDE PARCELLAIRE ET SERVITUDE

- Périmètre du lotissement
- Périmètre des lots
- Construction en limite, sinon en recul et cote de recul
- Cote de recul obligatoire
- Entrée préférentiel sur le lot
- XXXX Accès véhicule interdit
- Emplacement indicatif des places de stationnement non closes
- Accès obligatoire et emplacement obligatoire des places de stationnement non closes
- Zone d'implantation du volume principal : construction en limite, ou bien en retrait de 3m minimum et 5m maximum.

. Les cotes périmétriques et les surfaces ne seront définitives qu'après bornage.

- Repère parcellaire provisoire non matérialisé

- Altitude et pente de projet voirie (en mètres)
- 85,87 Cote terrain naturel avant aménagement du lotisseur (en mètres)

LEGENDE VOIRIE-ESPACES COMMUNS

. Pour des raisons techniques, le tracé et la nature des revêtements des bordures et l'emplacement des lampadaires pourront varier.

- Enrobé noir (chaussée, stationnement)
- Enrobé noir (trottoirs, accès)
- Béton balayé (voie douce)
- Espaces verts
- Masses arbustives
- Candélabres
- Dalle podotactile (largeur = 1,00m)
- Borne de sécurité

- Bordurette P1 arasée
- Bordure T1
- Bordure T1 arasée
- Caniveau CS1
- Caniveau CC1

LEGENDE BRANCHEMENTS

. La localisation des branchements et des réseaux est indicative, leur situation est à vérifier après exécution des travaux.

- Boîte de branchement à passage direct
- Boîte de branchement Eaux Usées
- Coffrets électriques
- Coffret gaz
- Citerneau eau potable
- Regard télécom

NOTA : - La localisation des branchements et des réseaux est indicative, leur situation est à vérifier après exécution des travaux, le lotisseur se réserve le droit de modifier ces emplacements pour toute raison d'ordre technique.
- Les cotes projet voirie sont indicatives, les niveaux seront à vérifier après exécution des travaux de finition.
- Les surfaces et les cotes ne seront définitives qu'après le bornage des lots et l'établissement du D.M.P.C.
- Il est précisé que le niveau du terrain naturel peut faire l'objet de modification en cours de travaux par suite de décapage ou de remblaiement.
- Les chiffres et nombres indiqués dans la légende sont donnés à titre d'exemple.
- Nivellement rattaché au système NGF/IGN 69.
- Levé topographique en janvier 2019